



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-145511>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 24-145511

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22710001300688

Ville : Mâcon

Code postal : 71026

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : DRI-24-103-NS

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Adresse mail du contact : Daj-pcc@saoneetloire71.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 385397641

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir article 6 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir article 6 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir article 6 du RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/01/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RD 109 PR 9+010 Reconstruction du Pont sur le Canal du Centre à REMIGNY

Code CPV principal - Descripteur principal : 45221111

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation porte sur les prestations suivantes : RD 109 PR 9+010 Reconstruction du Pont sur le Canal du Centre à REMIGNY. A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir du mois d'avril 2025. Les principales prestations sont les suivantes : - Dépose de la passerelle piétonne provisoire - Forage de 18 micropieux tubés dans les maçonneries existantes - Chevêtres en béton armé matricé : 14.4 ml - Tablier en poutres-dalles préfabriquées de 95 m² à 102 m² - Dalles d'encorbellement en béton armé sur culées de 89 m² à 93 m² - Etanchéité par feuilles préfabriquées FPM : 231 m² à 245 m² - Enrobés : 82 T - Garde-corps type 1902 : 49m Le délai d'exécution du marché est à indiquer par les candidats dans l'acte d'engagement, en nombre entier de jours calendaires (tout nombre décimal sera arrondi au nombre entier supérieur). Le délai proposé par le candidat devra se situer dans une fourchette de 30 à 90 jours calendaires (hors période de préparation). Les prestations seront exécutées à compter de la date fixée dans l'ordre de service prescrivant de les commencer. Le délai de coupure de circulation est à indiquer par les candidats dans l'acte d'engagement, en nombre entier de jours calendaires (tout nombre décimal sera arrondi au nombre entier supérieur), sans pouvoir excéder 90 jours calendaires. Dans le cadre de cette consultation et en application des articles L.2112-2 et R.2111-10 du code de la commande publique, des éléments à caractère social ont été introduits dans les pièces du dossier de consultation des entreprises pour l'exécution des travaux. L'objectif pour ce marché est fixé à 36 heures minimum d'insertion sur la durée du marché.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Remigny

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché. Les candidats devront s'adresser à : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE Service Territorial d'Aménagement du CHALONNAIS 2 route du Loup Poutet, BP 7, 71390 BUXY Tel : 03-85-94-95-50

Autres informations complémentaires : La consultation porte sur les prestations suivantes : RD 109 PR 9+010 Reconstruction du Pont sur le Canal du Centre à REMIGNY. Les candidats sont autorisés à présenter une proposition supplémentaire indépendante de l'offre de base et comportant une solution variante limitée. La présentation d'une offre variante est cependant obligatoirement soumise à la présentation d'une offre de base régulière ; une offre variante présentée seule ne sera en effet pas régulière. L'examen et le jugement de l'offre de base et de l'offre variante se fera toutefois de façon individualisée. Les candidats ne peuvent produire qu'une seule solution variante. L'offre variante pourra déroger aux dispositions du dossier de consultation des entreprises pour les seuls points suivants: - Matériaux constitutifs du tablier et des fondations - Modification de la portée du tablier, - Modification de la géométrie des appuis et des fondations - Optimisation de l'épaisseur du tablier et du profil en long Les exigences minimales à prendre en compte sont : - Respect de tirant d'air de 3.50 m au-dessus du canal du centre, - Maintien de la largeur libre entre culées, - Respect du profil en travers de la chaussée de la solution de base et de la PSE - Respect du type de gardes corps Il sera procédé à une forfaitisation de l'ensemble des prix impactés par la solution variante. Les candidats présenteront sous la même forme que l'offre de base (article 5-1 du présent document), un dossier pour la variante qu'ils proposent. Outre les répercussions de la variante sur le montant de leur offre de base, ils indiqueront : - les adaptations à apporter éventuellement aux autres pièces du marché, - les

modifications des pièces techniques qui seront nécessaires pour les adapter à la variante proposée, - la provenance des fournitures, des produits et les fiches techniques correspondantes, La variante devra être justifiée par le biais d'une note méthodologique ainsi qu'une note de calculs. Toute offre variante non justifiée par les éléments demandés et ne respectant pas l'une des conditions ci-dessus ne pourra être acceptée et sera jugée irrégulière. Il est prévu une Prestation supplémentaire éventuelle qui concerne l'élargissement du pont. L'incidence porte notamment sur l'augmentation de quantités de matériaux pour la construction du tablier, des appuis et des fondations. Les soumissionnaires ont l'obligation de répondre à cette PSE dans la solution de base et dans leur variante éventuelle. La PSE n'aura d'incidence que sur le critère prix. Les prix du marché sont traités à prix unitaires et sont fermes actualisables. Avance 10%. Retenue de garantie au taux de 5,00 % dans les conditions prévues aux articles R.2191-33 à 35 du Code de la commande publique qui peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire, dans les conditions prévues aux articles R.2191-36 à 41 du Code de la commande publique. L'avis de publicité est rédigé et publié en français. Conformément à l'article R.2132-7 du Code de la Commande publique, la procédure de consultation est entièrement dématérialisée. Aucune remise de pli « papier » ne sera autorisée et tous les échanges (informations, documents...) qui auront lieu au cours de cette procédure s'effectueront de manière électronique via la plateforme de dématérialisation ARNIA (<https://marches.ternum-bfc.fr>). Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur(s) question(s) au plus tard 8 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres via la plate-forme de dématérialisation ARNIA (anciennement Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté) : <https://marches.ternum-bfc.fr>. Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/12/2024